



Ville d'ONDRES
www.ondres.fr

info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Jun 2011 • n° 43



À LA UNE

- Dossier : la commune se dote d'un **plan de référence** pour **dessiner son avenir** (page 11 à 13)
- Un **écoquartier à Ondres** : une démarche de concertation (pages 14)

Sommaire

3. Éditorial
4. **Mairie**
 - Délibérations CM du 16 mai
6. Cérémonie du 8 mai
Inauguration «Le Paseo»
7. Tourisme
Locations saisonnières
8. Expression des groupes politiques
9. Bouge ton été - La Maison des Jeunes
Centre de loisirs
10. **Communauté de Communes**
 - Bilan du Festi'Mai 2011
 - Cinésite 2011
11. **Dossier à la Une**
 - La ville de demain
15. **Vie Locale**
19. **Culture**
 - Latin'Ondres
 - Du reggae à Capranie
 - Bibliothèque
20. Gascon
21. **Agenda**
22. **Informations pratiques**
24. **Ondres d'hier à aujourd'hui**
 - La route nationale

MAIRIE

2189, Av. du 11 Novembre 1918
40440 - Ondres
De 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
Tél: 05 59 45 30 06
Fax: 05 59 45 22 20
Mail: contact@ondres.fr

www.ondres.fr

Un nouveau site internet pour la commune



Ondres entame son virage numérique: la parution de ce bulletin municipal coïncide avec la mise en ligne d'un nouveau site internet, accessible plus simplement à l'adresse **www.ondres.fr**

Désormais géré en interne, et bâti comme un véritable journal en ligne, cette version estivale verra sa maquette améliorée pour la rentrée. D'ici là toutes les bonnes suggestions seront accueillies. N'hésitez pas à nous faire part de vos observations.

Contact: webmaster@ondres.fr
Bon surf d'été à toutes et à tous !



Éditorial

L'histoire qui parfois se montre facétieuse et légère retiendra de ce premier semestre son mois d'août en avril et son record de bronzage précoce.

Puisse-t-elle se souvenir surtout que ce printemps fut aussi celui de tant d'excès, ceux des prix de l'essence, ceux des victimes de la route, ceux de la souffrance au travail, et tant d'autres encore, les moindres n'étant pas les écarts de langage et même de conduite.

Puisse-t-elle enfin se souvenir de cette flamme encore fragile et vacillante qui a traversé les peuples et sa lueur de liberté. Ondres n'a pas échappé ni au record de chaleur ni à celui du bronzage, mais, de toutes les chaleurs, celle que l'on retiendra est celle qui a présidé au centenaire de l'A.S.O. Moment intime de la famille du rugby, moment signifiant de la continuité d'une ville, de sa cohésion, de la permanence de son identité généreuse et ouverte aux évolutions de son histoire.

Une histoire qui, en ce premier semestre a parcouru les premières phases de son nouveau chapitre avec les lourds dossiers qui arrivent à éclosion: le plan plage et l'offre touristique, l'habitat et la zone d'aménagement concerté, le parc commercial et les toutes premières signatures.

Travail de dossier long et fastidieux, semé d'embûches et d'aléas, travail enfin préalable à toutes concertations. Des concertations qui se sont ouvertes en ce premier semestre par de nombreuses réunions, et qui se poursuivront pendant longtemps encore.

Nul besoin d'être grand observateur, pour percevoir adhésion et aussi inquiétude. Cela oblige au devoir de poursuivre, cela oblige au devoir d'expliquer, cela oblige enfin au devoir d'entendre. Cela oblige surtout les acteurs, tous les acteurs, au devoir de vérité. Ainsi, l'histoire d'Ondres continuera d'être belle.

Pour l'heure, les mois d'été arrivant, pendant que les acteurs du tourisme s'activent sur le pont, le temps est venu de la parenthèse, de la pause et... pourquoi pas du ton badin.

Puisse l'histoire parfois facétieuse et légère ne pas retenir que cet été a connu son mois d'avril au mois d'août.
Bonnes vacances à toutes et à tous.

Bernard CORRIHONS

Maire

Ce bulletin est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie avec laquelle nous travaillons est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers.



La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à contact@ondres.fr, nous les publierons en Une.

Les délibérations du Conseil Municipal du 16 mai 2011

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 - Concours communal de fleurissement et d'embellissement 2011.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** la reconduction du concours communal de fleurissement et d'embellissement pour 2011.



Une des vertus de ce concours, on l'observe un peu plus à chaque édition, est l'embellissement de la commune. C'est aussi pour les participants le plaisir renouvelé de partager une passion et d'échanger leurs secrets de culture.

Deux catégories ouvertes à tou(te)s les Ondrais(es). 1^{ère} catégorie: propriétaires et locataires de maisons fleuries; propriétaires et locataires de terrasses, clôtures et balcons fleuris. 2^e catégorie: propriétaires et locataires d'entreprises ou commerces fleuris; propriétaires et locataires d'hôtels, restaurants, campings et cafés fleuris. Cette année les prix ont été réévalués à une valeur totale de 400 € en bons d'achat. Règlement complet et inscriptions auprès de la mairie annexe, de l'Office de tourisme, via le site internet ou au 05 59 45 29 22 avant le 19 juillet.

2 - Acquisition de parcelles, Chemin de Piron

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'acquérir, chemin de Piron les parcelles cadastrées Section AE n° 102, AE n° 103p, AE n° 104, AE n° 183, AH n° 58, AH n° 141p, AI n° 236.
- **DIT** que les frais d'acte et de géomètre sont à la charge de la Commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires y afférents,

Dans le cadre de l'aménagement du chemin de Piron, la Commune d'ONDRES a sollicité l'ensemble des propriétaires concernés par cet élargissement. Plusieurs propriétaires ont fait part de leur accord, les parcelles sont acquises au prix de 30 €/m².

Une fois l'ensemble des parcelles acquises, les travaux de voirie, assumés conjointement avec la Communauté de Communes, pourront démarrer.

3 - Plan Plage d'Ondres: lancement de la procédure d'appel à candidatures pour la mission de maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 22 voix pour et 5 voix contre;

- **APPROUVE** le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert telle que définie par les articles 33 et 57 à 59 du CMP pour le choix du maître d'œuvre chargé de la réalisation du plan plage de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce marché.

Début d'une nouvelle étape pour notre Plan Plage, le recrutement du Maître d'œuvre. Lors de la séance du 16 novembre 2010, le Conseil Municipal

avait approuvé le projet d'aménagement du secteur plage, en tous points conforme aux prescriptions définies par le GIP Littoral Aquitain.

Il est rappelé que ce plan d'aménagement du secteur plage proposé permet de répondre aux objectifs définis dans le cadre de la politique de développement touristique durable souhaitée par les élus. Les collectivités départementales et régionales ont, elles aussi, validées les intentions du projet. Il convient à présent de passer à la phase de mise en œuvre de ce plan plage.

Le maître d'œuvre sera notamment chargé chiffrer le montant précis des investissements, de diriger et de coordonner les futurs travaux.

4 - Création de postes saisonniers 2011 aux services Techniques et Animation

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** la création de:
 - 2 postes saisonniers d'Adjoints Techniques Territoriaux, du 1^{er} juillet au 31 août 2011.
 - 2 postes saisonniers d'Adjoints Techniques Territoriaux, du 14 juillet au 15 août 2011.
 - 6 postes saisonniers d'Adjoint Territorial d'Animation, du 1^{er} juillet au 31 août 2011.

5 - Projet de Zone d'Aménagement Concerté à vocation d'habitat à l'est de la commune: institution d'un périmètre d'étude de concertation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 22 voix pour et 5 voix contre,

- **DÉCIDE** d'instituer un « périmètre de concertation » conformément à l'article L.111-10 du code de l'urbanisme.
- **DÉCIDE** D'effectuer les mesures de publicités prévues en application de l'article R.111-47 du code de l'urbanisme.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

La commune d'Ondres mène actuellement une réflexion sur le devenir de son centre-ville et notamment, sur son extension à l'est du bourg actuel. Dans ce cadre, l'Agence d'Urbanisme Adour Pyrénées a élaboré un projet urbain pour ce secteur, qui a:

- permis d'arrêter un cadre de cohérence urbaine d'ensemble,
- conclu à l'intérêt de réaliser une ZAC pour maîtriser le paysage urbain, offrir une gamme diversifiée de lo-

6 - Concertation préalable à la création d'une ZAC sur le secteur des zones AU situées au nord et au sud de la RD26.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 22 voix pour et 5 voix contre,

- **APPROUVE** La soumission à concertation, préalablement à la création d'une zone d'aménagement concerté, du projet d'aménagement du site concerné.
- **APPROUVE** Les modalités de la concertation.

Conformément à l'article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme, il est nécessaire de délibérer avant toute création de ZAC sur les objectifs poursuivis et les modalités d'une concertation. Les modalités de concertation suivantes:

- Mise à disposition du public en mairie d'un dossier de présentation (comprenant les décisions administratives intervenues sur le projet) ainsi

Comme tous les étés, il convient de renforcer le personnel municipal intervenant auprès des Services Techniques pour assumer le surplus d'activité lié à la fréquentation touristique et pallier aux congés pris par les personnels titulaires. Il en est de même pour le Service Enfance-Jeunesse qui démarre son activité estivale en accueillant à temps plein les enfants de la commune. Recrutés en priorité parmi les jeunes Ondrais et Ondraises, nous leurs souhaitons à tous bon courage.

gements et des espaces publics de qualité et enfin, d'étudier les conditions de financement de cette ambition.

À l'issue de ce travail, la municipalité a souhaité étudier les conditions de réalisation d'une zone d'aménagement concerté située à l'est du bourg, soit au sud, soit au nord de la Route départementale n° 26. Dans ce but, un périmètre d'étude a d'ores et déjà été défini par délibération du conseil municipal en date du 24 août 2010. Les études nécessaires à l'élaboration d'un dossier de création de ZAC sont actuellement en cours. L'équipe d'urbanistes - DESSEIN DE VILLE - ainsi que la SATEL, ont étudié les possibilités de développement d'une opération d'habitat, soit sur le secteur Nord, soit sur un secteur Sud.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'instituer « un périmètre de concertation » sur les zones AU de l'est de la commune situées au nord et au sud de la RD 26 complétées par la partie de la parcelle AL 211 située en zone No, laquelle sera nécessaire pour le traitement des eaux pluviales du nouveau quartier résidentiel. Les détails du projet urbain et du dossier de ZAC sont précisés dans le dossier central de ce même bulletin municipal.

que d'un registre d'observations, aux heures d'ouverture habituelles. Ce dossier sera complété au fur et à mesure de l'avancement des études et sa mise à disposition du public couvrira toute la durée d'élaboration du projet, jusqu'à la date d'approbation du dossier de création de la ZAC.

- Organisation d'une première réunion publique pour présenter les objectifs du projet. Celle-ci aura lieu après la délibération du Conseil municipal relative à l'approbation des modalités de la procédure de concertation.

- Organisation d'une seconde et dernière réunion avant la délibération du Conseil municipal relative à l'approbation du dossier de création de la ZAC. Il est toutefois précisé que d'autres réunions de concertation pourront avoir lieu sur des points particuliers liés à l'aménagement, en fonction d'éventuels événements rencontrés pendant les études. ■

Cérémonie du 8 mai



En 1919, la guerre mondiale tellement meurtrière achevée, Ondres comme toutes les communes de France érigea ce monument aux morts. La France, c'était sûr, n'allait plus jamais connaître ça.

Vingt ans après les hommes emplissaient à nouveau leur baluchon ou celui de leurs enfants pour une nouvelle guerre mondiale, la seconde à vingt ans d'intervalle.

Aujourd'hui, je ne vois plus de soldats acteurs martyrs de cette guerre. Trop fatigués sans doute de voir leur parole écoutée de façon trop distraite. Aux 66 morts de la guerre 14-18, 5 noms ont été ajoutés, tués au combat, déportés pour ne plus revenir, exécutés. Des infrastructures publiques portent aujourd'hui leur nom.

Toutes les générations sont pourtant là aujourd'hui. Pour la plupart, vous avez appris la guerre par les livres d'histoire, d'autres ont vécu tout enfant la guerre ou l'après-guerre et se souviennent de la misère, de la tristesse, de la méfiance, des sous-entendus et des

accusations. Ça laisse tellement de traces une guerre dans les corps, dans les têtes, dans les cœurs.

La guerre 1939-1945, c'est la mort, la torture, la déportation, les bourreaux, ce sont aussi les héros, ceux des livres d'histoire et ceux près de chez nous, les héros du quotidien. Alors, de cette ignoble tragédie, c'est une lueur d'espoir que je veux retenir: il y a toujours des femmes et des hommes qui se lèvent et résistent. Aujourd'hui des gens forts ont scellé la réconciliation, De Gaulle et Adenauer, Mitterrand et Kohl main dans la main et cette photo pour l'éternité. De nombreux pays connaissent pourtant le joug des dictatures, pourtant aussi les peuples se lèvent et se révoltent. Patrie de la liberté reconquise, la France se doit d'être avec eux.

Nous vivons en France un moment où nul n'a besoin de se lever. Nous savons pourtant que le danger existe, nous en connaissons l'expression multiforme, racisme, antisémitisme, exclusion, intolérance, autant de fléaux qui se nourrissent du terreau de la crise économique, en France, en Europe, dans le monde.

La seule réponse, c'est bien sûr la démocratie, le gouvernement par le peuple. Il faut la préserver, la faire vivre, la fortifier; voilà pourquoi nul ne doit s'exonérer du devoir de civisme.

Voilà pourquoi, je voudrais que ce jour de 8 mai, jour de mémoire, de commémoration, de respect, soit aussi un moment fort de notre engagement civique individuel et collectif. Pour que l'histoire ne soit pas vaine. ■

*Discours de M. Bernard Corrihons,
maire d'Ondres.*

Inauguration de la résidence « Le Paseo »



Le 13 mai dernier, un nouvel ensemble de 49 logements et deux locaux commerciaux, situé au début de l'avenue du Docteur Lesca, a été inauguré par le maire, Bernard Corrihons, en présence du député Jean-Pierre Dufau, du conseiller régional Éric Guilloteau, de Jean-Marc Larre, président de la Communauté de Communes, du président d'Habitat Sud Atlantic Daniel Lozano, de Laurent Vidal directeur de l'Agence Bouygues Immobilier Bayonne Côte Basque, de Vincent Blachot, directeur

développement de Carrefour Property Centre et Sud-Ouest et des conseillers municipaux.

Cette opération est l'aboutissement d'un partenariat réussi entre la société Bouygues et Habitat Sud Atlantic (entreprise sociale de l'habitat) auquel se sont associés la commune d'Ondres, la Communauté de communes du Seignanx et le CILSO (Comité Interprofessionnel du Logement du Sud-Ouest). Elle est le résultat d'une volonté partagée de conforter la mixité sociale dans la commune. Ainsi, 12 des 49 logements livrés disposent d'un loyer modéré: trois T2 et neuf T3 au loyer moyen de 450€.

Bâtie sur trois étages avec parking en sous-sol, cette résidence est doublement labellisée « Habitat & Environnement » et « Haute Performance Énergétique ». En d'autres termes, tous les appartements de ce bâtiment sont « basse consommation »: leur consommation énergétique est réduite de moitié. Six emplois locaux (dix en été) seront créés à l'occasion de l'ouverture d'un supermarché Carrefour City au rez-de-chaussée. ■

Tourisme : quelles nouveautés cet été ?



Même si depuis plusieurs semaines la météo semble affirmer le contraire, l'été démarre tout juste. Et les nombreux Ondrais qui se promènent à la plage ont déjà pu percevoir quelques nouveautés pour la saison estivale. La promenade face à l'océan a été dégagée, du nouveau mobilier urbain a été installé, ainsi il est désormais plus confortable de profiter de notre formidable panorama. La webcam de nouvelle génération qui vient d'être installée va permettre à tous d'admirer les vagues depuis chez soi. Les surfeurs pourront choisir leur planche avant de se déplacer à la plage. Enfin, cette vue permanente sur la plage d'Ondres va aussi être une magnifique vitrine de notre commune sur le Net.

Dans le cadre de notre démarche d'Eco-Tourisme, en partenariat avec la Communauté de Communes du Seignanx, nous allons disposer d'une exposition de sensibilisation aux espaces naturels du littoral et nous allons installer des poubelles sélectives sur la plage.

Les MNS, présents cet été pour assurer la sécurité des baigneurs, disposeront d'un nouveau véhicule de secours loué par la commune, l'ancien 4x4 ayant fait son temps... Pour accompagner les policiers municipaux dans leurs tâches estivales, deux auxiliaires ont été recrutés.

Dernière nouveauté à la plage, et non des moindres, deux nouveaux gérants récemment installés dans la commune viennent d'ouvrir « El Barrio del Mar » en lieu et place de l'ex Rose des Sables. Bienvenue et bon courage à ce nouveau couple d'Ondrais.

La navette de la plage ayant transporté 100 000 passagers l'été, reprendra bien entendu ses rondes du samedi 2 juillet au dimanche 4 septembre. Comme l'an passé, la commune financera 80 % du service, les cinq grands hébergeurs assumeront les 20 % restant. Service gratuit, tous les jours de 11h à 20h (10h le dimanche).

À l'aube de cette nouvelle saison, l'actualité des campings est elle aussi riche de nouveautés. Henri Dauga, le gérant du Blue Océan, a investi cet hiver dans un nouveau bâtiment éco-responsable pour améliorer l'accueil de ses hôtes. La coloration « verte » du Blue Océan déteint sur le camping du Lac qui devrait pouvoir afficher en cours de saison l'Eco-Label Européen récompensant son engagement en faveur de l'éco-tourisme. Une bonne nouvelle n'arrivant pas seule pour cet établissement: le camping arborescent déjà une 5e étoile, fait extrêmement rare pour un hébergeur de cette taille. Ces labellisations viennent légitimement récompenser les importants investissements financiers mais surtout humains réalisés par Valérie Vandenberg et Dominique Castagnet depuis plusieurs années. Le camping Lou Pignada, quant à lui, poursuit son agrandissement et son embellissement initiés l'an passé.

Si l'on ajoute à toutes ces nouveautés, l'important travail des personnels techniques de la commune, Ondres est désormais parée de ses plus beaux atouts pour accueillir les touristes qui s'annoncent nombreux cet été. ■

Locations saisonnières

Pensez à déclarer votre activité

Il est utile de le rappeler, pour ne pas s'exposer à des sanctions: louer son appartement, ou sa maison pendant la période estivale oblige à se conformer à quelques règles essentielles.

- Toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit le déclarer en mairie au plus tard le 1^{er} juillet (imprimés fournis sur simple demande).
- Le loueur devra percevoir et acquitter la taxe de séjour correspondante à son meublé.
- Le revenu de la location devra faire l'objet d'une déclaration fiscale dans le cadre de l'impôt sur le revenu. Ceci étant précisé, il convient d'expliquer le bien-fondé de cette réglementation. Chaque année la

commune investit dans la promotion touristique, réalise des travaux, recrute du personnel et entretient l'espace public pour accueillir toujours mieux les visiteurs de passage. En contrepartie, la taxe de séjour est collectée par les logeurs et reversée à la collectivité qui la consacre entièrement à ses dépenses touristiques. Au surplus, cette démarche simple et peu onéreuse permet d'aviser sa compagnie d'assurance et d'éviter tout recours douloureux en cas d'accident provoqué par un locataire. Il est aussi vivement conseillé de s'enregistrer auprès de l'Office de tourisme qui délivre à ses adhérents des services tout aussi essentiels. ■

Expression des groupes politiques

L'expression de la majorité

Le jeu et les enjeux

La méthode est connue... de la virgule oubliée à la faute de frappe, le moindre détail justifie les plus dures oppositions voire les plus lourdes procédures. Les projets n'en sont que rarement supprimés, ils sont toujours retardés. C'est la limite de la démocratie, mais c'est la démocratie. Il faut en accepter les contraintes et les effets pervers. Ondres n'échappera pas à cette règle stérile au bout du compte.

Le nombre de projets, leur ampleur, leurs conséquences sur le devenir de la ville justifient les plus larges concertations. C'est la raison des récentes réunions publiques; certaines relèvent de la loi et sont obligatoires, d'autres relèvent du bon sens et de la gestion partagée.

Au cours de ces réunions, la parole est libre et il n'y a pas de hiérarchie dans les interventions. C'est ainsi que nous le comprenons et c'est ainsi que chacun doit le comprendre. Cette liberté a pourtant une exigence, la vérité des faits.

Deux exemples parmi d'autres étayent ces propos; il n'est pas exact de dire que l'on peut s'exonérer de la loi SRU visant à densifier les centres-villes; nul d'ailleurs ne peut s'exonérer d'aucune loi. Il n'est pas honnête de dire que nous avons augmenté le C.O.S. à 50 % en centre-bourg puisqu'il était à 70 % et que nous l'avons baissé.

Les enjeux justifient le jeu des oppositions, certainement pas l'antijeu.

En trois décennies, Ondres a vu sa population doubler... Les trois prochaines décennies n'inverseront pas la tendance et le cap des 10 000 habitants est en toute logique envisageable.

L'objectif est d'accueillir dans les meilleures conditions possibles ces futurs Ondrais tout en préservant notre précieux patrimoine. Sa richesse est tout autant culturelle qu'environnementale. Dessiner la ville de demain c'est aussi réussir à valoriser notre vécu commun, à maintenir et favoriser une vie sociale harmonieuse. Voilà les véritables enjeux; ceux qui doivent guider notre réflexion démocratique et donner du sens à nos projets de développement. Certains - peu en vérité - veulent en fausser la mesure... C'est regrettable. ■

L'expression de l'opposition

Actuellement, nous subissons sur la commune la multiplication de réalisations de collectifs à 2 et 3 étages avec une moyenne de 30 à 40 appartements. En effet, pas moins de 200 logements sont en construction ou en phase finale et au vu du nombre de permis déposés, 200 autres en projet. Cela provoque forcément des mécontentements de riverains qui voient s'édifier dans des zones pavillonnaires des bâtiments avec vue imprenable sur leur quotidien (rue du 19 mars, avenue Jean Labastie, CD 26, chemin de Fourquet, chemin du Guit, etc. ...).

Il nous faut mener une réflexion vigoureuse avec les services compétents de l'urbanisme (locaux, communauté des communes) sur le règlement (emprise au sol, hauteur des bâtiments, etc ...) et envisager une modification du PLU.

Lors du dernier Conseil municipal, nous avons voté contre le projet d'une ZAC (zones Darrigrand et Tamatave).

Si nous sommes d'accord pour dire qu'une commune qui ne se développe pas, se meurt nous nous interrogeons sur l'ampleur de ce projet:

- n'est-ce pas prématuré de vouloir accueillir plus de 3000 personnes vu que 1300 logements sont prévus?
- Notre commune peut-elle faire face à cette augmentation démesurée car nous pensons à la capacité de notre agglomération, aux équipements publics, écoles, cantines, aires de jeux ...
- Nos routes déjà peu entretenues vont subir un afflux très important de circulation (parc d'activités, etc...), avons-nous réfléchi à la sécurité?

Votre avis nous intéresse, notre adresse mail: eluoppo.ondres@aliceadsl.fr ■

« Bouge ton été » avec la Maison des Jeunes

Cet été nous vous proposons 2 séjours, 5 stages multi-activités, et un large panel de journées découvertes et à sensations. Un point d'accueil à la Maison des Jeunes est ouvert: du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h. C'est un accès libre et gratuit. Le service jeunesse est accessible aux jeunes de 11 à 17 ans, chacun peut choisir d'aller se divertir pour une journée ou de faire l'expérience de la vie en groupe le temps d'un séjour.

Semaines multi-activités

Du 5 juillet au 8 juillet « Graffeurs et graffitis » avec « Flow », artiste de la région. 4 jours Création de fresques murales.

Du 11 juillet au 13 juillet et du 1^{er} août au 4 août « Vise dans l'1000 ! » 3 jours. Boucau.

Du 1^{er} août au 3 août « Du vent dans les voiles » à Lahonce. Manœuvres de dériveurs sur 320 - 420.

Du 22 août au 26 août « Tutoies la vague ». 5 jours. Découverte et initiation au surf et des passions qui gravitent autour.

Séjours

Du 18 au 22 juillet Séjour Ardèche. 11- 13 ans. Pratique du canyoning et randonnée en canoë avec bivouac.

Du 8 août au 12 août. Séjour à Paris. Au programme: visites des catacombes, du musée Grévin, du parc de la Villette. Journées à Paris plage et au Parc Disney. Concert de musique et découverte des monuments parisiens en nocturne.

Journées découvertes / sensations

Diverses sorties sont proposées aux jeunes pour découvrir des activités sportives de pleine nature: canyoning, kayak en mer, pêche en eau douce sur barque en soirée, journées dans différents parcs aquatiques, etc.

Animations à la plage

Le service jeunesse proposera des animations sportives à la plage de 15h à 17h (beach rugby, sand ball, tchuck ball, beach volley).

Soirées

Régulièrement l'équipe d'animation propose aux jeunes des animations en soirée à partir de 20h30: pétanque, ciné en plein air, patinoire, bowling, etc.

Événements

L'équipe d'animation implique les jeunes dans l'organisation d'un concert de reggae. Prévu le 2 août. Cet événement sera l'occasion d'animer l'été par un concert à la salle Capranie.

Le service jeunesse est au côté des associations locales au moment des Casetas. Les jeunes tiennent un stand pour autofinancer un projet. ■

Pour plus de renseignements, venez rencontrer l'équipe d'animation. Service Jeunesse:

2054, avenue du 11 novembre 1918 - 40440 Ondres
Tél. 05 59 45 34 97 / 06 65 69 49 88 / jeunesse@ondres.fr

Centre de loisirs: les enfants font leur été

Pour cet été le centre de loisirs restera dans les locaux en face de l'école maternelle. Des séjours courts (« équitation » au mois de juillet et « sports d'eau » au mois d'août) ainsi que des sorties à la journée (piscine de Saint-Geours-de-Maremne, trampoline /escalade à Anglet / forêt et plage de Ondres) seront organisés.

Les principes des sorties restent inchangés: les mardis pour le groupe des 3 - 4 ans, les mercredis pour le groupe des 5 - 7 ans et les jeudis pour le groupe des 8 - 10 ans.

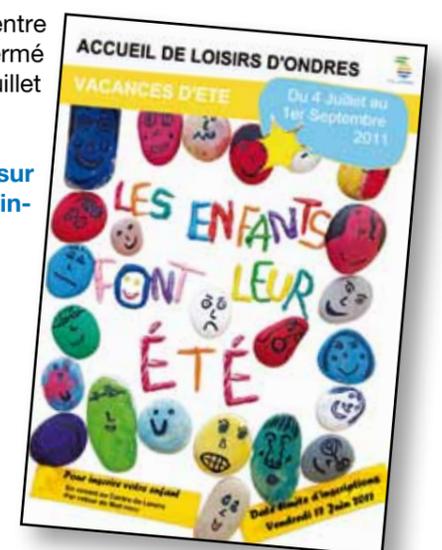
Une nouveauté cette année. En effet, nous organisons 4 nuits dans le parc de la salle Dous Maynades pour le groupe des 5 - 7 ans et pour celui des 8 - 10 ans.

Mais le centre de loisirs c'est aussi des ateliers culturels et sportifs visant le développement de chacun tout en permettant de passer de bonnes vacances entre copains.

Attention le centre de loisirs sera fermé le vendredi 15 juillet 2011.

Toutes les infos sur le nouveau site internet:

www.ondres.fr ■



* Par souci d'équité et de liberté d'expression, les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils nous parviennent.

Bilan Festi'mai 2011



La ballade culturelle sur les chemins du Seignanx s'est terminée le 28 mai à Saint-Martin-de-Seignanx par le spectacle musico-acrobatique des Acrostiches devant un public nombreux et enthousiaste.

Une soirée familiale qui clôture un beau festival dont la programmation éclectique a comblé plus de quatre mille spectateurs du Seignanx et des com-

munes voisines. À ce titre, les spectacles de Christophe ALEVEQUE et des Frères Brothers n'ont pu accueillir tous les spectateurs, ce que nous regrettons vivement!

Les élus de la commission Animation présidée par Jean BAYLET sont très satisfaits de cette édition 2011 tant par la qualité de la programmation que pour la fréquentation en nette hausse cette année malgré une offre culturelle importante dans notre région.

Les artistes et les techniciens ont notamment apprécié l'accueil qui leur a été réservé dans nos huit communes. C'est aussi cela l'esprit « Festi'mai ».

L'équipe de Festi'mai prendra donc les chemins d'Avignon dès le mois de juillet afin de proposer aux festivaliers pour la prochaine édition une programmation des plus colorées et surtout inédite. Rendez-vous en 2012! ■

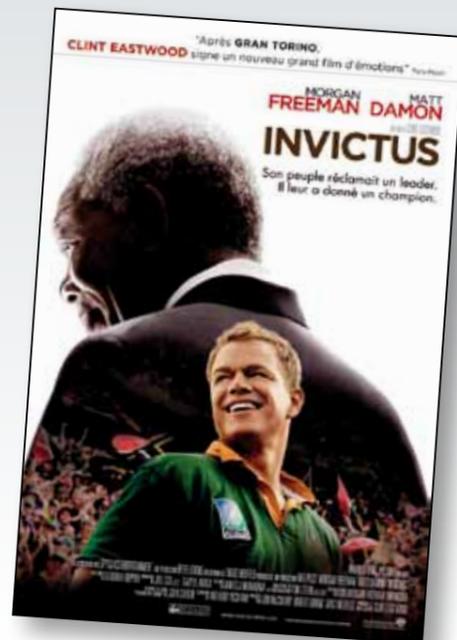
CINESITE 2011

Cinéma en plein air sur écran géant Stade d'ONDRES

Le 11 août 2011, au stade d'ONDRES, la Communauté de Communes du Seignanx vous convie à une soirée dans le cadre du « Cinésites » en collaboration avec le Centre Jean VIGO. Le film projeté choisi par les délégués de la commission animation est INVICTUS de Clint EASTWOOD avec Morgan FREEMAN et Matt DAMON.

En 1994, l'élection de Nelson Mandela consacre la fin de l'Apartheid, mais l'Afrique du Sud reste une nation profondément divisée sur le plan racial et économique. Pour unifier le pays et donner à chaque citoyen un motif de fierté, Mandela mise sur le sport et fait cause commune avec le capitaine de la modeste équipe de rugby sud-africaine. Leur pari: se présenter au Championnat du Monde 1995...

Une buvette et des grillades dès 19h par le club de rugby José de la Linéa, guitariste flamenco à 20h
Projection du film à 22h ■



Ensemble, construisons la ville de demain



Au fil des ans, Ondres est devenue une commune attractive. Tous les jours, elle attire de nouveaux habitants. Chaque été, les touristes sont plus nombreux. Aujourd'hui ce sont les entreprises, en particulier commerciales qui s'intéressent à Ondres. Notre commune, comme toutes celles du sud aquitain connaît ainsi une des plus fortes pressions démogra-

phiques de France. Et, comme nous avons, pour l'instant, su préserver notre cadre de vie, nos enfants en devenant adultes souhaitent aussi s'installer à Ondres. Ainsi, dans les 10 dernières années, Ondres a accueilli 1 000 nouveaux habitants. Et qu'on le veuille ou non, dans les 10 prochaines années, la commune en accueillera au moins deux fois plus.

Compte tenu du contexte qui était le leur, les élus qui ont été en responsabilité à Ondres ont fait du bon travail, mais les anciennes recettes de développement de notre village sont désormais caduques. Notre commune s'est construite en accueillant de nouveaux habitants essentiellement dans des logements privés, trop chers, trop petits, avec trop peu de logements sociaux. Face à cette croissance de la population et avec peu de recettes fiscales, la commune a dû assumer la construction de nouveaux lieux publics, comme la place ou de nouveaux équipements publics comme les écoles, la Maison de la Petite Enfance ou l'espace Capranie. Nous avons concrétisé ce qui est pour nous une valeur fondamentale de notre engagement: l'égalité des chances pour les jeunes.

Mais ne pouvant assumer toutes les charges, notre déficit en logement social s'est creusé, la voirie s'est dégradée, la plage a été mise de côté...

Pour toutes ces raisons, nous devons désormais changer de méthode. Nous devons aujourd'hui développer un projet urbain qui nous permette d'anticiper, d'accompagner et non de subir comme jusqu'à présent l'implantation de populations nouvelles. C'est ce que nous vous avons promis au printemps 2008. Ensemble, construisons une ville toujours plus conviviale, toujours plus solidaire, toujours plus respectueuse de notre environnement.

Dans cette ville, il nous faut accueillir plus; plus d'enfants Ondrais, plus de populations nouvelles, plus d'entreprises, plus d'emplois. Dans cette ville, il nous faut accueillir mieux; grâce à une nouvelle organisation de la ville, des déplacements, grâce à des nouveaux espaces publics, grâce à de nouveaux services publics. Dans cette ville, il nous faut préserver notre environnement, qui fait la richesse de notre cadre de vie à Ondres. Cette problématique qui est celle du « développement durable » est vraie à Ondres comme elle est vraie tout autour de Bayonne et dans le sud de l'Aquitaine.

Pour penser cette nouvelle ville, nous nous sommes entourés de professionnels dans tous ces domaines. Pour coordonner cette réflexion, nous avons choisi l'Agence d'Urbanisme et de Développement Adour Pyrénées pour nous aider à définir un Plan de Référence de la commune. C'est ce plan global, qui nous servira à penser les déplacements, à implanter les futurs quartiers, à inventer de nouvelles centralités, à positionner les équipements publics, les entreprises, en un mot: « à mieux vivre tous ensemble ».

Bernard Corihons
Maire d'Ondres

À retenir

- La commune d'Ondres appartient, depuis sa création en 1994, à la Communauté de Communes du Seignanx. Cette communauté regroupe les communes de Tarnos, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-André-de-Seignanx, Saint-Barthélémy, Biaudos, Biarrotte et Saint-Laurent-de-Gosse.
- Depuis, le 1^{er} janvier 2011, l'Agglomération Côte Basque Adour (ACBA) regroupe les communes de Bayonne, Anglet, Biarritz, Bidart et Boucau.

- Le Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) regroupe les communes de l'ACBA ainsi que celles de Tarnos et Saint Pierre d'Irube. Il organise le transport collectif à l'échelle de l'agglomération avec les bus Chronoplus. Ondres et Mouguerre ont manifesté leur intention d'intégrer ce syndicat dans les prochaines années.

Un plan de référence, pour quoi faire ?



Par Éric Guilloteau

Qu'ils soient privés comme le Pôle Commercial, ou publics comme le Plan Plage, Ondres est riche de projets structurants. En parallèle à ces projets, la population ondraise croît dans des résidences qui remplacent des villas... Afin de prévoir, d'anticiper et d'espérer maîtriser son développement, la première des choses à faire est d'effectuer

un diagnostic et ensuite de se doter d'un plan. Depuis 2006, la commune dispose d'un Plan Local d'Urbanisme qui a remplacé le Plan d'Occupation des Sols. Ce plan qui définit des zones dans la commune permet d'organiser, de réglementer le développement de la ville, mais ne précise pas où il est plus pertinent de construire tel ou tel équipement public par rapport aux lieux d'habitation, de loisirs ou de travail. C'est pourquoi, nous avons deman-

dé à l'Agence d'Urbanisme et de Développement Adour Pyrénées de nous aider à dessiner ce plan de référence.

Ce document nous permet d'appréhender en cohérence les problématiques de déplacements, d'habitat, de loisirs, d'espaces et d'équipements publics, de développement économique,...

Ce plan va permettre aux élus et aux professionnels qui les accompagnent de penser chaque dossier (école, centre de loisirs, maison des associations, etc...) par rapport à un « tout cohérent ».

Ce plan, bien entendu, comme tous les plans, sera amené à évoluer. Car il en va des plans comme de la vie, il faut savoir saisir des opportunités qui se présentent, il faut s'adapter à des contraintes nouvelles qui apparaissent... Il faut prendre ce plan pour ce qu'il est, il permet une réflexion globale et cohérente à propos de notre ville, il manifeste des intentions en matière de développement durable.

Ce plan de référence doit donc mettre en perspective et en cohérence plusieurs éléments de notre futur cadre de vie.

Tout d'abord, ce plan doit nous permettre de penser différemment les déplacements. Compte tenu

du futur développement de la commune, nous devons déterminer et aménager différents types de voirie. Les deux axes structurants (RD 810 et RD 26) doivent être repensés comme des voies urbaines qui font la part belle aux piétons et aux vélos, aux bus et plus seulement aux voitures.

Les voies secondaires inter-quartiers doivent être réaménagées grâce à un plan de circulation qui évitera les passages inutiles sur la RD 810. La création de nouvelles résidences ou l'implantation de nouveaux quartiers doit nous aider à atteindre cet objectif.

Enfin, en cœur de ville, l'accent doit être mis sur les déplacements doux. Nos comportements commencent à changer, le Pédibus d'Ondres préfigure cette évolution. Mais une offre de trottoirs confortables, de pistes cyclables sécurisées est absolument nécessaire pour permettre cette mutation.

Ce plan de référence doit aussi nous permettre de mieux positionner les équipements publics en fonction de la ville que nous connaissons aujourd'hui, mais aussi en fonction de son évolution future. Il nous faut en particulier tenir compte de l'implantation des futurs quartiers à l'est de la commune. L'idée sous-jacente des urbanistes pour le centre-ville est de mettre en relation les équipements (actuels et futurs) destinés à l'enfance et la jeunesse grâce à un cheminement doux. Ainsi, les enfants, mais aussi les parents n'auront pas besoin de prendre la voiture pour aller de l'école au centre de loisirs du square au centre Larrendart ou de la bibliothèque à la maison de la petite enfance. Nous souhaitons aussi dans cette perspective implanter au sein du premier quartier de la futur ZAC, un centre de loisirs, une plaine de jeux, et une micro-crèche.

Par ailleurs, nous souhaitons développer les équipements sportifs autour de l'actuel stade pour renforcer ce lieu de vie important pour la commune.

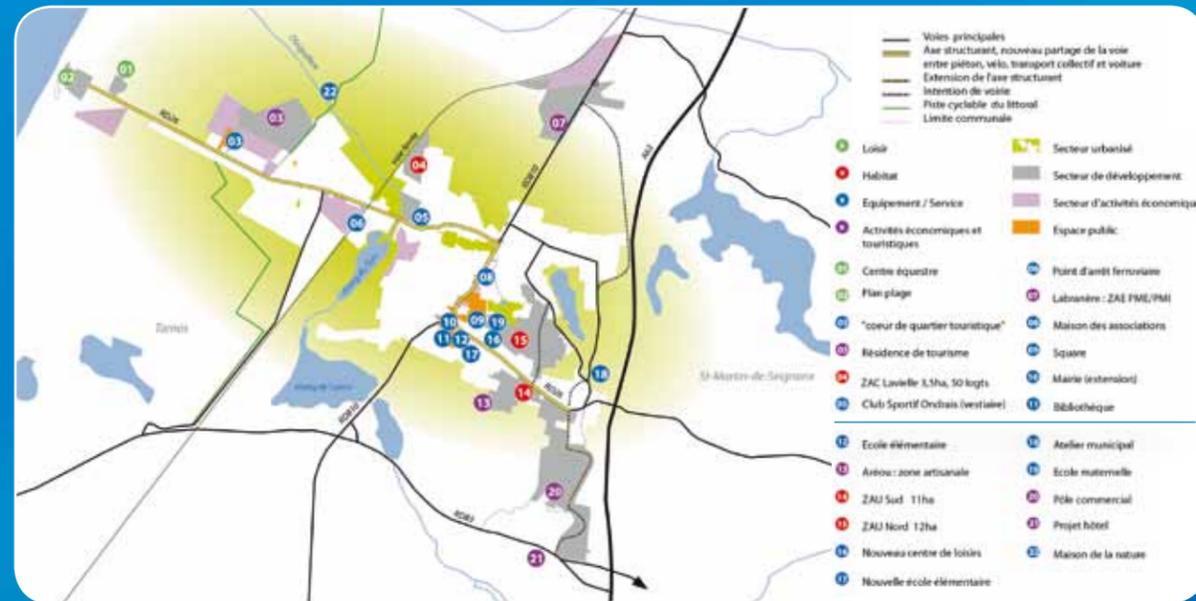
En direction de la plage, le plan de référence nous amène aussi à réfléchir à court et long terme. Les projets de plan plage et de quartier touristique sont

aussi des opportunités pour aménager de nouveaux lieux de vie pour les Ondrais. En effet, nous souhaitons créer un parc paysager autour de la salle Dous Manaydyes avec une placette commerçante et des loisirs pour tous (aire multisports, skate park, boulo-drome...)

À la plage, parmi les nouveaux équipements qui rendront le lieu plus agréable, nous disposerons d'une aire de jeux à l'année pour les enfants et une aire de loisirs, l'été, pour les jeunes.

À plus long terme, il est un lieu qu'il nous faut déjà imaginer pour lui donner toutes les chances de voir le jour. Il s'agit de la gare d'Ondres. À l'horizon 2035, la Région Aquitaine, dans le cadre de son schéma régional transports, souhaite mettre en œuvre un tram-train avec 4 rames par heure entre Dax et Hendaye. Ainsi pour les Ondrais, ce moyen de transport deviendra incontournable pour aller travailler à Bayonne.

En résumé, ce plan de référence, s'il ne fige pas ce que doit être l'avenir d'Ondres, donne des orientations, fournit des pistes de réflexion, propose des principes d'aménagement. Cet outil auquel chacun d'entre nous pourra se référer va nous permettre d'inventer ensemble et de manière cohérente la ville demain. ■



SCOT et Loi SRU / À savoir

- Le syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération Bayonnaise et Sud Landes regroupe les 48 communes de l'ACBA et des communautés du Seignanx, de Nive-Adour, d'Errobi, du Pays d'Hasparren, et du Pays de Bidache (soit plus de 200 000 habitants).

Souhaité par l'État (loi SRU de 2000) les SCOT ont

vocation à orienter les documents d'urbanisme des communes et des intercommunalités à l'échelle d'un bassin de vie autour d'une agglomération centrale. Le SCOT de Bayonne est en cours de rédaction; dans les années à venir, il s'imposera à notre Plan Local d'Urbanisme. Il considère déjà la commune d'Ondres comme la porte d'entrée Nord de l'agglomération bayonnaise.

La loi « Solidarité et Renouvellement Urbain »

Cette loi, votée en 2000 et plusieurs fois modifiée de-

puis, est une loi fondamentale pour les documents d'urbanisme de nos communes. L'intention première de cette loi est d'éviter l'étalement urbain qui consomme inutilement des espaces naturels et engendre des déplacements en voiture. Ainsi, la loi SRU qui s'impose aux Plan Locaux d'Urbanisme, a pour objectif de densifier les centres villes en augmentant les Coefficients d'Occupation des Sols et en augmentant la hauteur des constructions.

Par ailleurs, cette loi permet aux collectivités d'imposer

un pourcentage de logements sociaux important dans les résidences construites par les promoteurs privés. Les lois dites « Grenelle 1 et 2 » votées en 2009 et 2010, qui seront prises en compte dans les SCOT vont renforcer les intentions de la loi SRU. Il s'agira en particulier de densifier l'urbanisation en lien avec les réseaux de transports collectifs. ■

Katia Emerand,
directrice du SCOT Bayonne Sud Landes

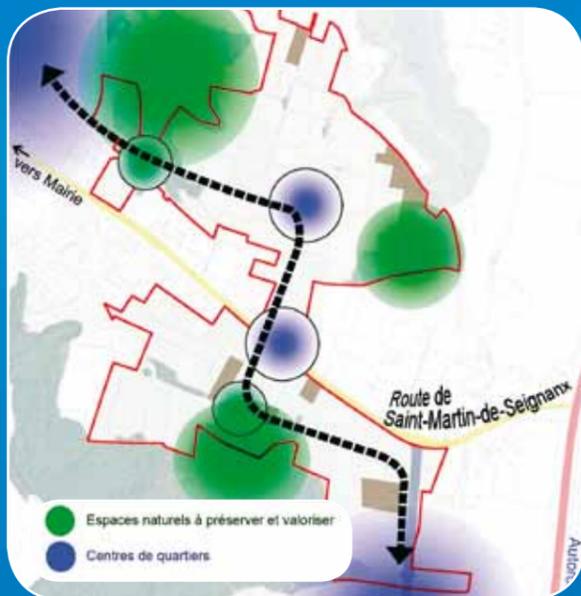
Un écoquartier à Ondres



Par Alain Artigas

Ondres est une ville où, déjà depuis plusieurs années, l'on souhaite vivre. De nombreux promoteurs immobiliers répondent à cette aspiration en construisant des résidences. Avec la création de 1500 emplois au sein du Pôle Commercial, Ondres sera à l'avenir une ville où l'on travaillera. Il faut d'abord se réjouir de cet état de fait et ne pas perdre de vue que dans de nombreuses régions de France, désertification rime avec chômage et paupérisation.

Mais toute médaille a son revers, le développement de l'habitat que nous connaissons aujourd'hui à Ondres, ne correspond pas forcément aux attentes de nos jeunes. Les promoteurs proposent des logements petits (rarement plus de 2 chambres), chers à



l'acquisition ou en location. Ainsi les jeunes couples ont du mal à s'installer durablement à Ondres et les foyers à faibles revenus sont inexorablement repoussés vers des communes plus rurales. Il existe dans le Seignanx, 2 000 demandes de logements sociaux non satisfaites. C'est la notion même de mixité sociale qui est remise en cause par cette urbanisation. Si l'on ajoute à cela que les promoteurs se préoccupent peu de la voirie qui permet d'accéder aux logements qu'ils construisent, et qu'enfin c'est à la seule collectivité d'assumer les équipements publics nécessaires à l'accueil des nouvelles populations, on voit bien que ce modèle de développement urbain est intenable surtout quand il s'accélère.

Pour contrecarrer ce type d'urbanisation, certaines communes voisines, ont fait le choix de transformer leur forêt en lotissement communal, facilitant ainsi l'accès à la propriété. Or, la commune d'Ondres ne dispose pas de grandes surfaces constructibles. Cette solution n'est pas reproductible dans notre commune.

Dès lors, une solution s'impose, il s'agit de mettre en œuvre une Zone d'Aménagement Concerté. Cette perspective a été envisagée dès 2006 avec la rédaction du P.L.U. d'Ondres.

En effet, dans ce P.L.U., plusieurs secteurs non constructibles ont été définis comme Zone A Urbanisée Fermée.

Ainsi, au sein de ces zones, les propriétaires peuvent vendre leurs terrains à des promoteurs seulement si le programme immobilier correspond à des objectifs fixés par la municipalité. Ainsi, cette procédure qui peut être initiée par la collectivité présente de nombreux avantages pour l'ensemble des partenaires du projet.

Pour la collectivité, l'intérêt principal est de choisir le lieu de développement de l'urbanisation. À Ondres, il s'agit d'étendre le centre-ville vers l'est de la commune.

- La commune peut influencer fortement le contenu du programme immobilier.

Notre choix se porte sur un projet d'écoquartier, aux nouvelles normes environnementales, avec une forte mixité d'habitat et sociale.

La commune peut aussi influencer l'organisation du quartier, en termes de déplacements, d'espaces ou d'équipements publics. C'est la mission préalable que nous avons confiée à la Société d'Aménagement Touristique et d'Équipement des Landes (Société d'Économie Mixte cofinancée par le Conseil général des Landes). Ainsi nous souhaitons que

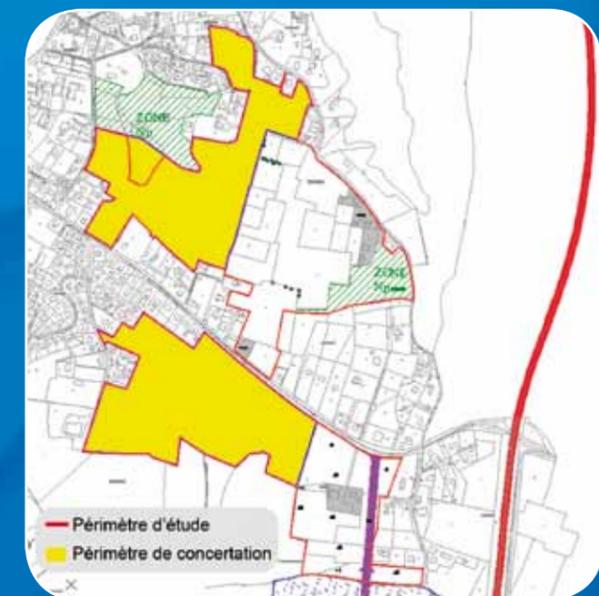
dans cet Écoquartier d'une douzaine d'hectares soient réalisés 400 logements (dont 40 % accessibles aux foyers à revenus modérés). Le projet intègre des équipements utiles à l'ensemble des Ondrais: la construction d'un Centre de Loisirs, d'une micro-crèche et d'une plaine de jeux. Les réseaux du quartier (voirie, assainissement,...) sont eux aussi pris en charge par l'aménageur.

- Les promoteurs ont eux un accès facilité à des terrains. Ils peuvent développer leurs programmes immobiliers sans les contraintes imposées par la mairie ou le voisinage comme c'est le cas aujourd'hui en centre-ville. Ils peuvent vendre des logements dans un quartier agréable, avec services... Cette offre attractive de foncier dissuadera les promoteurs de développer des programmes en centre-ville.

- Les propriétaires des terrains, quant à eux peuvent valoriser un foncier qui jusqu'à présent était inconstructible.

La SATEL vient de rendre une étude d'extension du centre bourg sur 40 ha vers l'est, ce qui permet de projeter l'urbanisation d'Ondres à l'horizon 2040 et en lien avec le Pôle Commercial.

À partir d'aujourd'hui, la première tranche de cette ZAC de 12 ha va être étudiée plus finement. Elle se situera au contact du bourg actuel, pour faire en sorte d'intégrer complètement ce nouveau quartier à notre ville. Les premiers logements seront livrés en 2015. ■



Trois questions à Bernard Corrihons

Un écoquartier qu'est-ce que c'est ?

- Un écoquartier est une opération d'aménagement durable exemplaire. L'objectif est de concevoir des logements pour tous dans un cadre de vie de qualité, tout en limitant l'empreinte écologique. Mais, plus important encore, c'est l'aboutissement d'une démarche. Un écoquartier est le produit d'une concertation organisée entre futurs habitants, riverains et acteurs socio-économiques. L'enjeu fondamental c'est une conciliation réussie à l'échelle communale. L'écoquartier doit être le reflet d'une volonté partagée, d'un désir de se projeter dans un futur espace de vie à la mesure des réalités de la vie Ondraises.



Combien de logements sont prévus dans cet écoquartier ?

- L'écoquartier est contenu dans un périmètre de concertation plus vaste de 24 hectares. Seule la moitié de ce périmètre concernera l'écoquartier. Cela représente environ 400 logements. Le but n'est pas d'entasser les populations, bien au contraire; l'espace disponible doit être maîtrisé, préservé et servir le développement d'un habitat harmonieux et équilibré. La ZAC est l'outil qui va permettre à Ondres de construire proprement, à son rythme, sans livrer les yeux fermés son patrimoine aux promoteurs.

Quand ces logements seront-ils livrés ?

- Nous prendrons le temps de la concertation. Raisonnablement, celle-ci devrait s'achever en 2012. Il est donc imaginable de voir sortir les premiers logements en 2015. ■

Centenaire de l'AS Ondres

L'adage dit que l'histoire est un éternel recommencement. Quand celle de l'AS Ondres a débuté en 1911, nul ne songeait qu'un jour de 2011 le club entretrait dans l'éternité.

Le samedi 14 mai dernier, c'est sur le terrain que l'AS Ondres a été décrocher son centenaire, avec une envie intacte, la passion au sens noble et une ferveur populaire qui fut le plus beau des hommages.

Sur le pré du stade René Dicharry d'abord – presque septuagénaire - où huit équipes se sont affrontées dans un tournoi de Flag Rugby aussi indécis que déridé car pas loin de cinquante années séparaient les plus jeunes des anciens.

Réunir cent joueurs pour cent ans... Ce premier défi fut brillamment relevé et sans heurts particuliers: aucune sortie sur saignement mais quelques vieilles crampes et d'horribles grimaces, hors d'âge, non signalées par l'arbitre mais qu'on n'oubliera pas d'avertir ici.

À ce compte-là, où l'expérience se mesurait autant à la capacité à faire tourner l'effectif qu'à celle de se relayer main-main à la buvette, les seniors firent preuve d'une singulière permanence et s'adjugèrent logiquement la coupe du centenaire tandis que les juniors prirent - sobrement - leur revanche à la consolante.

Mais c'est un peu plus tard, sans qu'on puisse précisément dire quand, que fut conquise l'éternité...

Car ils étaient cinq cent attablés au banquet du centenaire, salle Capranie! Cinq cent convives pour honorer la mémoire séculaire du rugby de village, ce patrimoine unique et si précieux qu'aucune notice comptable, fût-elle sportive, ne saurait évaluer, sauf à imaginer qu'un jour on réussisse à puiser dans les âmes pour apprécier les valeurs de l'amitié et de la solidarité. Moment d'émotion souligné par le maire, Bernard Corrihons, qui se rappelait avoir porté le « numéro le plus petit inscrit sur son maillot » mais qui assurait l'avoir surtout gravé dans son cœur.

Cinq cent fidèles pour transmettre ce désir d'immortalité, pour que l'histoire recommence, pour une passe et un clin d'œil aux suivants, pour que cette tunique rouge et blanche continue de traverser les âges sans jamais oublier ses premiers combattants.

Une ovation à tous ceux-là! ■



L'A.S.O. 1917-1920

Les gagnants de la bourriche :

1. Dominique Carty (1TV)
2. Michel Péry (1 micro-ondes)
3. Julien Gafary (1 lecteur DVD)
4. Jean-Michel Lafourcade (2 repas à Larrendart)
5. M. Monfougas (lot surprise Oyharçabal)
6. Fernand Peyresaubes (1 filet garni Vival)
7. Nicolas Darriet (lot surprise: 1 chèvre...)



Ondres en hesta!

Fêtes d'Ondres du 1^{er} au 4 juillet



Anim'Ondres, le très dynamique comité des fêtes, a ouvert sa saison 2011 par une conviviale maïade pour honorer le premier magistrat de la ville. Bernard Corrihons a salué les jeunes de la classe 92 qui ont dressé le mai dans son jardin et les a convié à prolonger ce moment d'amitié, chez lui, entouré de conseillers municipaux. La tradition de l'hommage fut définitivement scellée le 21 mai sur le fronton municipal où les « maiés » organisèrent leur méchoui. Pour Anim'Ondres cet épisode amical sonne chaque année le début d'une toute autre aventure: la préparation des fêtes patronales.



Anim'Ondres le très dynamique comité des fêtes présidé par Virginie Bertoli Damestoy.

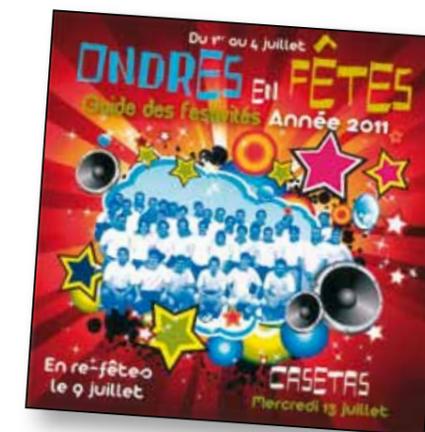
C'est un vrai travail d'imagination et d'organisation à mener en un temps record car les réunions s'enchaînent avec les partenaires et il faut valider un programme complet qui doit partir à l'imprimerie avant le 1^{er} juin. Un certain secret entoure les préparatifs et ce n'est qu'au dernier moment que le contenu de l'édition est dévoilé... La « tournée des quartiers »

commence alors pour les membres de l'association qui distribuent le guide des festivités: c'est l'occasion d'échanger avec eux et de prendre date avec les rendez-vous. Le programme 2011 n'en manque pas. Il est riche, dense, créatif et coloré. Le vendredi 1^{er} juillet à 19h ce sera l'ouverture officielle des fêtes avec la remise des clés de la ville par le maire. Un coup d'envoi à ne pas rater, suivi d'un apéritif musical offert par Anim'Ondres au fronton municipal qui se prolongera la soirée par un grand bal.

Les trois journées qui suivent s'enchaîneront à un rythme effréné, mêlant sports, jeux, gastronomie et divertissements. Cette année la musique et les spectacles auront encore toutes les faveurs. Les organisateurs ont la volonté de nous surprendre. Vous le découvrirez dans le guide des festivités: la programmation 2011 a pris de la hauteur avec quelques exclusivités et une qualité renouvelée des représentations. Pour que la fête soit plus belle et limiter entre autres les risques liés à une consommation excessive d'alcool les points de repos, de secours et un dispositif de sécurité ont été aménagés avec la plus grande attention. Les soirées s'achèvent à 3h. L'utilisation de verres réutilisables sera vivement encouragée. Bonnes fêtes à tou(te)s!

Sans oublier les prolongations...

« Re-fêtes » le 9 juillet et Casetas, le mercredi 13 juillet! Consultez l'agenda des festivités de l'été page 22... ■



Le complexe sportif Larrendart a réouvert

Les travaux de pose de panneaux photovoltaïques et d'étanchéité de la toiture sont terminés: depuis le 6 juin dernier, les activités sportives ont repris et

les pratiquants peuvent à nouveau réserver leurs horaires via internet (renseignements auprès de Jean-Michel Ferger: 06 65 65 50 61). ■

Sans appréhension vers l'école

Cette année tous les enfants de 3 ans qui vont effectuer leur première rentrée scolaire peuvent apprivoiser l'école maternelle dans le cadre d'un partenariat entre La Maison de la Petite Enfance, le Lieu d'accueil Enfant Parent « à petit pas » et l'École maternelle. Les mercredis matin, parents et enfants se donnent RV pour un parcours initiatique : visite de l'école, rencontre avec les assistantes scolaires (ATSEMs), découverte de la salle de classe et premières séances de récréation dans la cour. Un moment très apprécié par tous, qui rassure et prépare les enfants autant que les parents à ce grand événement. Ces initiatives ondraises rencontrent un succès cer-

tain auprès des plus petits et concourent à les tranquilliser. De quoi rêveront-ils cet été ? De leur nouvelle école, bien sûr ! ■



Les mines du roi Dicharry

On connaissait le stade René Dicharry bouillonnant, on ne l'imaginait pas explosif. Le 6 juin dernier - jour commémoratif -, 90 mines antichars datant de la seconde guerre mondiale ont été extraites de son sous-sol par les démineurs de la Sécurité Civile de Saint-Martin-de-Seignanx. À l'origine de cette découverte : les agents des services techniques de la ville qui effectuaient des travaux de raccordement au réseau d'eau avec une pelle mécanique. Heureusement les mines ne portaient pas de charge. Sur place, des membres du groupe d'histoire locale débutaient leur enquête. Une voisine du quartier Bet Puch, Simone Lartigau, confiait au journal Sud Ouest, qu'à

l'époque, l'armée allemande stockait des munitions à l'entrée de ce qui n'était qu'un champ de maïs. Un appel à la mémoire des anciens est lancé. ■



Eclat

Après leur participation à la journée « ELA » avec un atelier de quilles de six, les Eclatés ont organisé leur traditionnelle omelette du dimanche de Pâques avec une centaine de convives qui se sont succédé dans le Foyer Yvonne Loiseau, obligeamment prêté par le FEP, et qui a longtemps résonné de chants et de musique grâce aux Cantaires et aux Chaouche padère. Sur la lancée, le 30 avril, une cinquantaine d'entre eux ont planté leur Mai aux Maynadyes, et ont fini la soirée avec chants et danses traditionnelles.



ECLAT participera à la fête scolaire avec un stand de découverte des jeux gascons... Beaucoup d'Eclatés se sont investis dans la Fête de la Musique du 19 juin dernier, avec, au programme, la chorale St Martin Bas Adour-Côte Basque, les Esclatats, le groupe Ondrais Grand Petit Tom et les Chaouche padère. Avec l'été viendront les soirées « Tourisme en Espace Rural » pour touristes bien sûr, mais aussi pour les Ondrais intéressés par la découverte de leur patrimoine et la nuit des Casetas...

Les nouveaux ateliers fonctionnent pour le plus grand plaisir d'une dizaine de « quillaïres » et de près de trente « cantaires » qui ne loupent pas une occasion de chanter des mélodies d'hier et d'aujourd'hui, en français, gascon, basque, espagnol... et même en breton pour faire plaisir à un des trois guitaristes du groupe...

Pour mieux connaître ECLAT, visiter son site :

<http://eclat.hautetfort.com>

Et celui de la banda :

<http://chaouchepadere.hautetfort.com> ■

Foyer d'Éducation Populaire

Pas de trêve estivale pour le FOYER, les différentes sections dispenseront tout l'été leurs activités pour faire profiter leurs adhérents mais aussi leurs invités de passage.

ÉCHASSIERS



« Les bergers du Seignanx » s'expatrient un temps et prennent la route du FIFI - le Festival International de Folklore d'Issoire - en Auvergne les 23 et 24 juillet prochains où ils seront en représentation au côté de troupes venues du monde entier. Le programme complet des échassiers est consultable en ligne sur www.ondres.fr

MARCHE



La section qui monte ! Après un an d'existence les marcheurs affichent un premier bilan très prometteur : l'activité a mobilisé 80 personnes et la richesse

des sorties proposées ne peut qu'encourager cette ascension. Dès la rentrée trois animateurs supplémentaires viendront rejoindre les accompagnateurs actuels. Les marcheurs ont aussi de réels talents photographiques qu'on souhaiterait rapidement voir exposés... Venez les rejoindre !

CYCLOS



35 licenciés composent désormais le peloton ondras qui arbore cette année un nouveau maillot grâce à son partenaire l'Entreprise Charpentes Georges Dupouy. De quoi se montrer dans les prochaines randos qui les amèneront à Labatut, sur les routes des cols basques ainsi que sur les chemins de Bayonne à Pampelune. Des sorties sont prévues tout l'été avec comme point d'orgue la CYCLONDRAISE pendant les fêtes, le dimanche 3 juillet ouverte à tou(te)s. Plusieurs circuits au choix (33, 55 ou 85 km). Départ libre. RV à partir de 7 h 30 au stade municipal.

PING PONG

Les pongistes ont fait des résultats au tournoi de Pommarez (4 demi-finalistes et deux finalistes). La section se porte bien et a promis de se mettre un peu plus en lumière dès sa réintégration dans les locaux de Larrendart. ■

Le site internet du FEPO :
<http://www.foyer-ondres.fr>

Forum des associations

Le rendez-vous du secteur associatif.

Samedi 10 septembre 2011 - Salle Capranie de 14h à 18h.

L'espace Capranie vous ouvre ses portes pour le Forum des associations dans le but de faire connaître à tous les nouveaux arrivants ainsi qu'aux anciens habitants d'Ondres, les activités offertes par les associations de la commune. Ce forum va permettre de sensibiliser la population ondras à la richesse associative et offrir aux associations la possibilité de



se faire connaître davantage et de recruter de nouveaux adhérents et (ou) bénévoles. Chaque association aura son stand de présentation. L'idée consiste à proposer diverses animations avec des démonstrations et des initiations. Un vrai moment de partage et de convivialité, venez nombreux ! ■

Latin'Ondres 2

Pour sa seconde édition, le festival Latin'Ondres nous a proposé des rencontres musicales dans la pure tradition de la salsa cubaine. Pour les amoureux du style, cette soirée est désormais un rendez-vous à ne pas manquer. Latin jazz, Son traditionnel et Salsa étaient au rendez-vous pour le plus grand bonheur des aficionados de la clave. Tout a commencé par les cours de salsa proposé avec Pablito et Cristina... y un, dos, tres...

Après cet échauffement, le guitariste / tresero, Alfredo GARCIA, accompagné de ses invités cubains nous a proposé un concert haut en couleurs en revisitant les grands standards de la musique tradi-

tionnelle cubaine. Après une petite pause à la buvette de l'ASO, la soirée s'est poursuivie avec le groupe SALSA DE REYES, reconnu internationalement pour être une des meilleurs groupes de salsa qui a su enflammer le public avec sa musique aux saveurs tropicales.

Il nous tarde déjà de connaître le programme de la troisième édition de Latin'Ondres qui aura lieu dans un an. ■



Du reggae à Capranie

Le 2 août, Ondres se mettra aux couleurs du reggae. L'après-midi une animation sera organisée sur la plage dans le cadre de la tournée de promotion du Sun Ska reggae festival, rendez-vous désormais incontournable pour les accrocs du contretemps. Le soir l'espace Capranie proposera un concert avec plusieurs groupes de reggae pour clôturer cette jour-

née d'été. Le service jeunesse de la commune, co-organisateur de l'événement, proposera pour sa part des animations pour les jeunes sur le fronton à partir de 17h. ■

Renseignements/Mairie 05 59 45 30 06
Service Jeunesse 05 59 45 34 97

Bibliothèque

Nouveautés Mai 2011

ROMANS

Mémoire enfouie	B. VAREL
Je suis toujours partie	M. LAHCENE
Paris retrouvé	D. STEEL
Pour l'amour de Blanche	G.A. JAEGER
Princesse de l'ombre	I. SUNDARESAN
Une bonne étoile (t1 et 2)	P. ROUCARIE
La Boumiane	M. LACOMBE
Rennes le château	G. MATHELE - GUINLET
Le grand charroi	P. CHAUSSIDIÈRE
N'ayez pas peur, nous sommes là	J. BOISSARD
La nuit de Lampedusa	D. PICOULY
Le bouffon du roi	F. PERRIN
Le testament d'Ariane	F. BOURDIN
Charly 9	J. TEULE
À l'attention de la femme de ménage	E. DESVAUX
L'appel de l'ange	G. MUSSO
Le caveau de famille	K. MAZETTI
Le clan de l'ours des cavernes (5 tomes)	J.M. AUJEL
Le jeu des 7 familles &	C. COLLANGE
La nuit de Skyros	P. CAUVIN
Le passage	J. CRONIN
La femme du monstre	J. EXPERT
Le mec de la tombe d'à côté	K. MAZETTI
Chroniques de l'asphalte (T1 et 2)	S. BENCHETRIT



ROMANS POLICIERS

Ce que savent les morts	L. LIPMAN
Accident de parcours	J. CANE
La nuit du passeur	P. BASSON
Fauve	V. MOORE
L'ombre de ton sourire	M. HIGGINS CLARK

DOCUMENTAIRES

De Kaboul à Calais	W. MOHAMMADI
Alzheimer	M. MICAS
L'atlantique en 54 jours	S. BARNEIX
Mère épuisée	S. ALLENDE
Suis-je maudite?	A. AL HUISSEIN
La régente de Carthage	N. NICOLAS

BIOGRAPHIES

Henri IV et la France réconciliée	G. SAINT
-----------------------------------	----------

Entre las aigas

(Euntre leus aygues)

Lo gascon en partage

(Lou gascoun eun partatdye)

L'origina deus noms de las comunas deu Senhans e deu Baish-Ador 2 - LO SENHANS

Abans-diser: Qu'atz aquí lo second article que los aprenents deus cors de Gascon de l'Associacion E.C.L.A.T. an consacrat a l'origina deu parçan on damoram, lo Senhans. Tad aquò, que ns'em servits deu libe que la Benedicta BOYRIE-FENIÉ a escrivut sus la toponimia de las Lanas, Dictionnaire toponymique des communes - Landes et Bas-Adour, pareishut en 2005 en çò de las edicions Cairn, qui tienèm a mercejar, en atènder de la poder har vièner tà'n parlar de votz viva.



La resèrva de Sent-Martin / La réserve de Saint-Martin

Lo Senhans que's tira lo nom de l'antica tribú deus Cocosates, que los Romans e trobèn en lo país, entre Ador e Mar Grana, quan se'n vienón fondar per nòste la ciutat d'Aquae Tarbellicae, devienuda uei Dacs, autament dit « Las Aigas ». L'istorian latin Pline que mentavòt atau, au miei d'aqueths « Cocosates », las sheis brancas familiaus deus « Sex Signani », que l'istorian bordalés Joan-Pèir Bost ne parla mei longament en lo son obratge L'Adour Maritime, de Dax à Bayonne, qui hasó l'objècte

quauques temps i a d'ua publicacion en çò de la Societat de Bordà. Aqueths « Sex Signani » que parlavan probable la vielha lenga aquitanica, ajòla deu basco actua, mes que's hiquèn pro viste au latin... e qu'es aqueth latin popular, metissat, « sharnegat », qui a balhat la lenga gascona deu Senhans, quan lo basco e se's arretirat e conservat mei bloç suus costalats de la montanha!

La comuna de Sent-Martin qu'es lo capdulh deu canton e la ciutat la mei estenuda deu territòri. Que cobreish duas zònas distinctas: las bartas (terras aigassudas bordejant lo flumi Ador) e lo sequèr (terra hauta e seca deu costalat). L'agionime qu'evoca Sent-Martin, l'avesque de Tors, mòrt en 397, celèbre pr'amor deu partatge deu son màntol. L'agionime d'un aut vilatge deu Senhans, Sent-Andrèu, qu'evoca eth lo purmèr apòstol recrutat preu Jèsus sus l'arriba de la Laca de Tiberiada, crucificat sus ua crotz en X a Patràs (Grècia) en l'an 60, devath lo règne de l'emperador Neron. ■

Miquèu BARIS,
animador deus cors de Gascon d'ECLAT

LEXIC

Ador (Adou): Adour agionime (ayounime): hagianyme (nom de saint) aiga (aygue): eau ajòu / ajòla (ayoou / ayole): aïeul(e) apòstol (apostou): apòtre atau (ataou): ainsi bartas (bartes): barthes bloç (blous): pur bordejar (bourdeuya): border capdulh (capduy): chef-lieu ciutat (cioutat): cité	costalat (coustat): côteau crotz (croust): croix crucificar (crucifica): crucifier damorar (damoura): rester, habiter emperador (emperadou): empereur evocar (eubouca): évoquer flumi (flumi): fleuve hicà's (hica's): se mettre libe (libe): livre Mar Grana (Ma Grane): Grande Mer (vieux nom de l'Océan Atlantique) màntol (mantou): manteau	mentàver (meuntabe): mentionner mercejar (meurceya): remercier miei (aou mieuy de): au milieu de parçan (parçan): pays, région poder (poudeu): pouvoir sharnegat (sharnegat): métissé sequèr (sequè): côteau des barthes tà / tad (ta / tad): pour Tors (Tours): Tours trobar (trouba): trouver vièner /viner (bieune / bine): venir
--	---	--

Festivités 2011

DATE	MANIFESTATION - LIEUX	ORGANISATEUR
4 juin	Latin'Ondres II Festival de salsa - Salle Capranie	Municipalité
18 juin	Fête des écoles - Salle Capranie et Larrendart	Écoles d'Ondres
19 juin	Fête de la musique (à partir de 17h) - Salle Capranie	ECLAT
24 juin	Fête du centre de loisirs (17h30)	Centre de Loisirs
26 juin	Spectacle de danse CSO (14h) - Salle Capranie	CSO
Du 1 ^{er} au 4 juillet	Fêtes d'Ondres	
Du 1 ^{er} au 15 juillet	Tournoi du Tennis Club d'Ondres - Parc des Sports	TCO
9 juillet	Tournoi de foot (9h) - Stade municipal	Re-fêtes Anim'Ondres
13 juillet	Casetas à partir de 19h Spectacle repas - Fronton	Anim'Ondres
19 juillet	Soirée TER Eclat - Salle Capranie	ECLAT
Du 21 au 29 juillet	Exposition La Croisée des Arts d'Aquitaine (40 artistes) Salle Capranie	
2 août	Concert de reggae (20h30) - Salle Capranie	Municipalité
5 août	Anguillades (19h30) et concert gratuit de PICK UP - Fronton	Anim'Ondres
6 août	Concert reprises années 80-90 - Salle Capranie	COS
11 août	Cinéma en plein air (Invictus) - Stade municipal	CC Seignaux
15 août	Tournoi de Beach Volley - Plage d'Ondres	FEPO
16 août	Soirée TER Eclat - Salle Capranie	ECLAT
26 août	Marché du terroir (9h-12h)	OT du Seignaux
10 septembre	Forum des associations et réception des nouveaux arrivants Salle Capranie	Municipalité

TENNIS

Le tournoi du Tennis Club d'Ondres se déroule du 1^{er} au 15 juillet. Ouvert à tous les licenciés à la FFT classés ou non classés, l'événement reçoit chaque année les compétiteurs de toute la France. Les catégories d'âge vont de 11 ans aux seniors de plus de 45 ans, dames et hommes. Inscriptions et renseignements : par téléphone au 05 59 45 38 20 ou par mail : tennisclubondres@orange.fr Droit d'entrée : 15 euros€/adulte, 10€ pour les jeunes. Les licenciés peuvent obtenir d'autres infos sur le site de la FFT, rubrique espace licencié, puis « tournois ».

CASSETAS

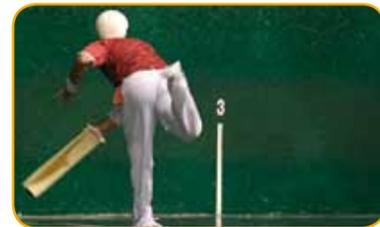
Le 13 juillet au fronton municipal. Rendez-vous festif populaire organisé par Anim'Ondres avec le soutien de la municipalité et des associations Ondraises. Ambiance assurée par deux bandas autour de

grandes tablées où sont servis les plats typiques de notre région. Bal Fiesta Mix à 22h et feu d'artifice à 23h30. ■

COURSES LANDAISES

Du 4 juillet au 22 août, tous les lundis à 21h dans les arènes du stade municipal. Courses de vaches organisée par l'AS Ondres et le Foyer d'Éducation Populaire. Entrée : 8€/adulte et 4€/enfant (moins de 1,2 m). ■

PELOTE



Les 6, 20 et 27 juillet ainsi que les 3, 10, 17 et 24 août. Spectacle de pelote à partir de 21h au fronton couvert Larrendart (parking sur la

place du marché). Au programme : deux parties dans deux spécialités différentes qui permettent de découvrir ce sport que l'on dit régional et qui en fait se pratique partout dans le monde. Les règles simples de ce sport sont expliquées en préambule durant l'échauffement des joueurs.

1^{ère} partie : tournoi de main nue représentant l'origine et la tradition de la pelote (sport professionnel en Espagne).

2^e partie : chistera yoko garbi, rapidité et agilité emballent systématiquement le public. Entrée : 6€/adulte et 2€/enfant. ■

BEACH VOLLEY

Le 15 août se tient le traditionnel tournoi de Beach Volley organisé par le Foyer d'Éducation Populaire. Tournoi mixte ouvert à tou(te)s, adultes et enfants. Inscriptions : 6€/équipe sur place à 16h30 le jour même. ■

Surveillance des plages



Même calme en apparence l'océan peut être dangereux en particulier à cause des courants de baïnes. Il est impératif de respecter et faire respecter les

consignes de sécurité affichées à l'entrée de la plage. **La plage d'Ondres sera surveillée du 18 juin au 11 septembre 2011.**

- du 18 juin au 30 juin de 12h à 18h30
- du 1^{er} juillet au 31 août de 11h à 19h
- du 1^{er} au 11 septembre de 12h à 18h30

Le poste des MNS est joignable au 05 59 45 28 20. Bienvenu aux nageurs sauveteurs qui nous rejoignent cet été : Christophe BACCOU, Thomas SEJALON, Maxime LANGLADE, Quentin MAYS, Yoann BEUDRAP, Guillaume CHARIL DE VILLANFRAY et Richard SPOR ; sans oublier deux policiers municipaux, Magali HARANGER, Jean-Michel FORSAIN et trois CRS qui rallieront le poste de secours. ■

Calendrier des marées



NOUVEAU! La webcam de la plage sur www.ondres.fr

Via le site internet de la commune vous pouvez désormais accéder à la webcam VIEW-SURF installée à quelques mètres du poste MNS. Celle-ci transmettra en léger différé des séquences régulières d'images enregistrées. D'un coup d'œil vous pourrez visualiser le niveau de la marée ainsi que les conditions quotidiennes de surf et de baignade. ■

Date		PLEINES MERS				BASSES MERS			
Heure	Marée	Heure	Marée	Heure	Marée	Heure	Marée	Heure	Marée
1 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
2 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
3 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
4 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
5 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
6 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
7 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
8 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
9 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
10 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
11 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
12 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
13 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
14 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
15 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
16 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
17 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
18 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
19 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
20 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
21 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
22 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
23 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
24 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
25 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
26 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
27 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
28 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
29 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
30 M	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
1 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
2 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
3 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
4 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
5 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
6 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
7 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
8 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
9 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
10 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
11 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
12 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
13 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
14 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
15 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
16 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
17 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
18 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
19 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
20 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
21 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
22 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
23 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
24 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
25 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
26 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
27 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
28 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
29 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
30 J	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
1 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
2 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
3 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
4 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
5 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
6 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
7 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
8 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
9 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
10 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
11 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
12 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
13 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
14 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
15 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
16 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
17 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
18 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
19 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
20 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
21 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
22 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
23 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
24 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18
25 A	3:04	3:00	7:18	17:18	3:00	7:18			

Ondres

d'hier à aujourd'hui

La route nationale

Nous allons faire la traversée d'Ondres sur la RN 10 du nord au sud en essayant de rappeler les activités artisanales ou commerciales qui s'y sont succédé. Il paraît logique d'intégrer dans ce récit le petit secteur sud de Labenne qui avait une certaine importance dans la vie de plusieurs Ondrais.

En premier, la Gare, plus proche que Bayonne, où l'on se rendait en voiture hippomobile ou à vélo pour le départ au service militaire, et l'accompagnateur revenait à la maison avec le cheval ou avec les deux vélos suivant les cas. Il y avait aussi un quai où les muletiers allaient décharger leur « bros » de poteaux de mine dans les wagons, peut-être du ferroutage avant l'heure. Le passage à niveau très dangereux a été supprimé avec le pont supérieur réalisé en 1955. Puis, tout à côté, en ruine actuellement, l'usine PAU, vieilles familles d'Ondres et Labenne, importants propriétaires, ou, résiniers et sylviculteurs avec le traitement par distillation de la gemme (colophane, essence de térébenthine) et l'exploitation forestière, y trouvaient la valorisation de leur profession. Cette usine était devenue TECMA avec l'arrêt du gemmage et la fabrication de palettes pour lesquelles plusieurs jeunes du coin ont planté des milliers de pointes. À côté, le bar restaurant le Boudigau (reptilarium actuellement) devant lequel plusieurs attelages d'Ondres ont attendu que les cochers boivent leur chopine. Les jeunes y étaient assidus les samedis soir et dimanches. Avant le passage de l'autoroute il y avait toujours une longue file de camions à l'heure des repas.

Puis c'est le carrefour de la fromagerie avec le départ de la route d'Yrieu, et de l'autre côté, le pont de Matiloun où passaient beaucoup d'Ondrais pas en tenue de footing mais avec les charrettes, « hapchots » et « daillots ». Puis la grande maison de Berhouague était la dernière bâtisse de Labenne avant la zone artisanale réalisée.

Nous voici côté Ondres à La Branère qui vient du mot brande, très abondante dans ce secteur de forêt qui était utilisée pour la confection de balais solides et rugueux, pour les extérieurs, dépendances, ateliers et autres. Les Forges de l'Adour et autres usines en étaient de grandes utilisatrices. Deux réalisations étaient venues matérialiser visiblement la limite des deux communes: la station Esso sur Ondres et la déchetterie sur Labenne. Il y a eu longtemps sur cette plaine un repère que tout le monde connaissait: la statue, à caractère religieux, érigée par des Anglais suite à un accident de voiture sans victime en 1910. Pendant longtemps des fleurs y étaient déposées. Elle n'avait pas été remise en place peu après les travaux d'élargissement de la voie.



La RN10 à Ondres. Au premier plan à gauche, l'ancienne salle des fêtes. À droite, en remontant, la boulangerie LABADIE GOALARD, puis le restaurant chez CAQUETTE

Photothèque du groupe d'histoire locale

Au pied de la côte, le chemin qui mène à l'Esquiros, maison retirée de Jeanne et Jules, est toujours occupée par des descendants qui avaient vu arriver un peu de voisinage avec la construction d'un bâtiment de trois appartements dans les années 50.

Puis, en montant la côte, un garage avait été construit dans les années 70, presque en face de la sortie du chemin de Piron dans lequel on aperçoit le « clédoun » et « chez Manoum ».

Nous voici à Cassiet, propriété de la famille Lacouture de Labenne, qui était une ferme avec élevage, dont un taureau géniteur et surtout de la culture maraîchère qui s'adaptait très bien à ce terrain léger et sablonneux surtout pour les primeurs, car ce n'était pas encore l'époque des serres et autres installations chauffées d'aujourd'hui. Le fermier maraîcher se nommait « Lou Louisot » qui était avec son épouse de grands travailleurs. Ils avaient fait construire la belle maison au bourg dans les années 40, appelée « Plan Soumiat », ou « bien semée », ce qui était une évidence pour obtenir une telle récolte. Leurs successeurs ont été paysans, éleveurs, courtiers en bestiaux avant de voir auberges, restaurants et motels d'aujourd'hui. Le mot Cassiet aura une certaine résonance pour beaucoup de vieux chasseurs, car sa fontaine comme plusieurs autres était une très bonne « remise » des bécasses.

De l'autre côté de la route, la vieille maison au Puts était la propriété de deux frères mariés avec deux sœurs, l'un maraîcher et l'autre douanier, disparus dans les années 40 sans successions.

Charlot CARTY